



# Commission Dressage

## CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2024

Version du 26.06.2024

### RÈGLEMENT

#### Art. 1 Bien-Être Animal

Le CRE Grand Est demande à toutes et tous, impliqué-es dans le sport équestre, le respect du bien-être des équidés, qui est primordial et qui ne doit jamais être subordonné à des influences compétitives ou commerciales. Il est donc impératif que les chevaux soient protégés contre la surutilisation ou les abus.

Documents de référence :

- Site internet FFE : <https://www.ffe.com/le-cheval/bien-etre-animal>
- Site internet FEI : <https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/welfare>

#### Art. 2. Calendrier

Les championnats et critères se dérouleront du **25 au 28 juillet 2024**.

Ils se déroulent sous la responsabilité du CRE Grand Est qui en délègue l'organisation à Association Le Dachsstuhl, Colmar, s'engageant à respecter la charte qualité annexée au présent règlement.

#### Art. 3. Epreuves support

##### Championnats

Pro Élite Grand Prix

Pro 1 Grand Prix

Pro 2 Grand Prix

Pro 3 Grand Prix

Ama Élite Préliminaire et Grand Prix

Ama 1 Préliminaire et Grand Prix

Ama 2 Préliminaire et Grand Prix

Ama 3 Préliminaire et Grand Prix

##### Critériums

Pro 3 / Ama Elite ; Pro 3 B Prépa et Pro 3 A Prépa

Ama 1 Imposées B et A

Ama 2 Imposées B et A

Ama 3 Imposées B et A

Outre les épreuves supports des championnats et critères, les reprises libres en musique doivent être proposées au moins le vendredi et si possible le samedi soir.



# Commission Dressage

## CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2024

Version du 26.06.2024

### Art. 4. Qualification et conditions de participation

Les championnats sont ouverts aux cavaliers titulaires d'une licence fédérale de compétition 2024 au titre du Comité Régional d'Équitation du Grand Est.

**Seuls les cavaliers détenteurs d'une licence Pro sont retenus pour le classement du Championnat Pro. Seuls les cavaliers détenteurs d'une licence Amateur sont retenus pour le Championnat et le Critérium Amateur. En Amateur, chaque couple cavalier/cheval doit participer aux 2 épreuves de sa catégorie.**

Pour les Championnats, sont exclus du classement les couples qui auraient été classés 2 fois et plus dans le 1<sup>er</sup> quart, avec le cheval engagé, dans des épreuves de niveau supérieur à celui du Championnat au titre duquel ils sont engagés. Ceci à partir de l'épreuve A de cette classe et sur la saison 2024.

*Exemple : un couple participant au Championnat Amateur 3 qui aurait été classé en Amateur 2 plus de 2 fois à partir de l'épreuve Amateur 2A dans le premier quart serait exclu du classement du Championnat Amateur 3. En revanche, ce couple peut participer au Critérium Amateur 2.*

**Un cavalier peut courir plusieurs championnats et critères, avec des équidés différents.**

Cependant, un cavalier ne peut prétendre **concourir** que pour **un titre de champion et pour un seul critérium**.

**Les engagements ne sont pas limités et le cas échéant le cavalier devra se positionner la veille du concours par écrit auprès de la commission pour confirmer le championnat et/ou le critérium pour lequel il souhaite concourir.**

**Cette déclaration sera impérativement à faire par mail à l'adresse au plus tard la veille du début du concours :**

**[dressage.grandest@gmail.com](mailto:dressage.grandest@gmail.com)**

### Art. 5 Calcul des points

Chargée de mission de la commission Dressage CREGE, pour les calculs : **Allison Kieffer**

Les points attribués aux cavaliers correspondent à la somme des notes obtenues exprimées en pourcentage lors de chaque reprise. Le coefficient 1 est attribué à toutes les reprises.

A l'issue du classement final et en cas d'égalité de points (en millième), la moyenne obtenue lors des reprises Grand Prix départagera les ex-aequo pour les Championnats ; en ce qui concerne les Critériums, les ex-aequo seront départagés par la moyenne obtenue sur la reprise imposée A.

En cas de nouvelle égalité, les notes d'ensemble sur les épreuves GP et Indice A seront prises ne compte pour départager les ex-aequo.



# Commission Dressage

## CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2024

Version du 26.06.2024

### Art. 6 Classements

Il est effectué un classement « Championnat » et un classement « Critérium » par catégorie, avec un maximum de 8 classés par catégorie.

La publication numérique des résultats au fur et à mesure de l'épreuve n'a pas de valeur officielle. C'est l'affichage des résultats signés par le président de l'épreuve qui font foi.

### Art. 7 Récompenses

**La dotation des podiums et des épreuves par le CREGE s'élève à 5000 euros. Des cadeaux supplémentaires offerts par des sponsors et des mécènes peuvent compléter les récompenses.**

### Art. 8 Divers

Les textes des reprises ne peuvent pas être dictés dans les épreuves support de championnats et critères.

Ce règlement définit un cadre de travail pour déterminer les podiums des championnats et critères du Grand Est et ne peut se substituer ou contredire le règlement FFE. Pour toute disposition non prévue dans ce règlement, il convient d'appliquer le règlement FFE en vigueur.

Le Comité Régional d'Équitation du Grand Est se réserve le droit de modifier le présent règlement par un ajout publié sur le site Internet du CRE Grand Est.



# Commission Dressage

## CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2024

Version du 26.06.2024

### CHARTRE QUALITÉ ORGANISATEUR 2024

#### 1. Bien-Être Animal

Le CRE Grand Est demande à tous, impliqués dans le sport équestre, le respect du bien-être des équidés, qui est primordial et qui ne doit jamais être subordonné à des influences compétitives ou commerciales. Il est donc impératif que les chevaux soient protégés contre la surutilisation ou les abus.

Documents de référence :

- Site internet FFE : <https://www.ffe.com/le-cheval/bien-etre-animal>
- Site internet FEI : <https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/welfare>

#### 2. Infrastructures

Les équidés doivent être entraînés et concourir sur des surfaces appropriées et sûres. Tous les sols sur lesquels les équidés marchent, s'entraînent ou concourent doivent être conçus et entretenus de manière à réduire les facteurs susceptibles de provoquer des blessures et donc d'assurer l'intégrité physique des équidés.

Les écuries (box démontables ou fixes) doivent être sûres, hygiéniques (nettoyage complet entre 2 locations ou 2 équidés), confortables, bien ventilées et de taille suffisante pour le bien-être des équidés. Des points d'eau doivent toujours être disponibles (douches et abreuvement).

##### Piste d'entraînement

Sécurisée et adaptée, notamment en termes de qualité de sols.

1 paddock par piste (60x20 minimum) dans la mesure du possible.

##### Piste de compétition

Taille : 60x20 mètres

Jury : minimum 3 cabines de juge, avec, en C, une cloche audible, un micro, et une liaison du président de l'épreuve avec le paddock, si possible.

Agrément : fleurs, arbustes...

##### Secrétariat - bureau des calculs

1 local spécifique (chauffé si besoin, au calme, suffisamment grand, pas trop loin des pistes)

1 tableau d'affichage de taille suffisante horaires, règlements es championnats et critères régionaux, chevaux au contrôle, résultats épreuves et championnats / critères, informations BEA, etc.

Le système de calculs, choisi par l'organisateur, doit permettre :

- Une impression, pour chaque cavalier, du protocole calculé avec les notes, la moyenne et les points de pénalités par juge et la note finale en pourcentage avec 3 décimales,



# Commission Dressage

## CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2024

Version du 26.06.2024

- Le classement (provisoire et définitif) avec notes et classements par juge et notes moyennes et classement final.

Les résultats de chaque épreuve doivent être signés par le président de l'épreuve **avant** affichage. La publication numérique des résultats au fur et à mesure de l'épreuve n'a pas de valeur officielle.

### 3. Gestion du jury

#### **Rappel du règlement Dressage FFE :**

Pour toutes les épreuves de catégories Pro, un Juge ne peut pas juger plus de 40 concurrents par jour. Dans les épreuves Amateur, Poney et Club, cela est recommandé.

#### **Aides aux organisateurs :**

La commission de Dressage du CRE du Grand Est nomme 3 juges fédéraux de niveau suffisant pour juger les épreuves Elite et Pro. Elle prend alors en charge, uniquement pour ces 3 juges, les frais de transport (0,40 €/km ou 0,45 si co-voiturage ou tarif SNCF 2<sup>ème</sup> classe), ainsi que les frais d'hébergement.

Pour compléter le jury, l'organisateur choisit d'autres juges, avec l'aide de la commission si besoin, en nombre suffisant pour un bon déroulement du concours. L'ensemble des frais de ces juges est pris en charge intégralement par l'organisateur.

Les repas pour l'ensemble du jury (juges, commissaire au paddock, secrétaires, commissaires aux calculs), tous les jours de concours mais aussi la veille du 1<sup>er</sup> jour si nécessaire et le dernier jour au soir (si le départ est prévu le lendemain du concours), sont à la charge de l'organisateur. Restauration : si possible, un repas complet, dans un local confortablement aménagé.

#### **Secrétaires et navettes**

En nombre suffisant :

1 secrétaire par juge et par épreuve (aguerri pour les épreuves PRO, Amateur Elite et Amateur 1)

1 navette sur toute la durée du concours (ramassage des protocoles de chaque juge après chaque cavalier et transmission au bureau des calculs).

### 4. Accès au concours et circulation sur le site

Un fléchage précis du lieu du concours doit être mis en place.

Un parking stabilisé doit être organisé pour le stationnement des poids lourds, vans et véhicules du public.

L'entrée est libre durant toute la durée du concours

Des moyens adaptés sont mis en œuvre afin d'assurer la sécurité du public (séparation / circulation du public et circulation des chevaux).

La circulation des équidés ne doit pas se faire à proximité immédiate des pistes pendant les épreuves.



# Commission Dressage

## CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2024

Version du 26.06.2024

### 5. Communication

La sonorisation doit être de qualité et audible sur l'ensemble du site (y compris au paddock). Un speaker est possible pour l'annonce des résultats au fur et à mesure. Le juge en C doit avoir un micro même si présence d'un speaker. Musique d'ambiance souhaitée pendant toute la durée du concours. Le Comité Régional d'Équitation du Grand Est en relation avec l'organisateur, se charge de la communication auprès des médias régionaux avant et après la manifestation.

L'organisateur devra transmettre **le soir même de la fin du concours** les résultats de l'ensemble des championnats et critères, avec, obligatoirement des photos des classés lors de la remise des prix. Cela impérativement par mail à : [contact@cregrandest.fr](mailto:contact@cregrandest.fr) avec copie à [dressage.grandest@gmail.com](mailto:dressage.grandest@gmail.com)

### 6. Épreuves

Le programme du concours, en dehors des épreuves obligatoires, est à concevoir par l'organisateur puis à faire valider **obligatoirement** par la Commission de Dressage du Comité Régional d'Équitation du Grand Est.

#### ***Epreuves obligatoires***

##### **Championnats**

Pro Elite ~~Préliminaire~~ et Grand Prix  
Pro 1 ~~Préliminaire~~ et Grand Prix  
Pro 2 ~~Préliminaire~~ et Grand Prix  
Pro 3 ~~Préliminaire~~ et Grand Prix  
Ama Elite Préliminaire et Grand Prix  
Ama 1 Préliminaire et Grand Prix  
Ama 2 Préliminaire et Grand Prix  
Ama 3 Préliminaire et Grand Prix

##### **Critériums**

Pro 3 / Ama Elite ; Pro 3 B Prépa et Pro 3 A Prépa  
Ama 1 Imposées B et A  
Ama 2 Imposées B et A  
Ama 3 Imposées B et A

#### ***Autres épreuves***

Outre les épreuves supports, les reprises libres en musique doivent être proposées au moins le vendredi et si possible le samedi soir.



# Commission Dressage

## CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS 2024

Version du 26.06.2024

### 7. Remise des prix des championnat et critérium

Outre la remise des prix des épreuves pour tous les cavaliers régionaux et hors région, qui reste à la charge de l'organisateur, une remise des prix spécifique au Championnat et au Critérium Dressage du Grand Est, ne concernant que les cavaliers du Grand Est sera effectuée. Pour cette dernière le Comité Régional d'Équitation du Grand Est offre plaques, lots et cadeaux.

Les remises de prix s'effectuent de préférence à cheval, pour les 3 premiers, et à pied pour les classés 4 à 8. Les photos doivent être prises pour chaque podium et avec l'ensemble des classés. Les cavaliers sont appelés dans l'ordre inverse du classement.

### 8. Autre

Des box (en dur ou démontables) doivent être prévus pour tous les cavaliers qui en feraient la demande. Les tarifs doivent être raisonnables et figurer sur l'avant programme. Le remboursement des box en cas de forfait avant la clôture des engagements doit être la règle.

Pour les épreuves Championnat, l'engagement doit être au maximum le 1/10<sup>e</sup> de la dotation de l'épreuve (Ex. Pro 1 GP, dotation 600 euros, engagement 60 euros maximum).

Toilettes propres obligatoires sur le site.

**Pas de nuisances sonores à proximité des box, en particulier la nuit, pour le repos des chevaux.**

**Pour l'organisateur :**

Nom, Prénom, Qualité :

Date et signature :